



Lettre info n°8

Après une année sans parution, nous reprenons nos petites publications car il est essentiel que tous les licenciés soient informés des évolutions du tir à l'arc. Le site et notre page Facebook diffusent des info, pas forcément les mêmes et surtout pas forcément pour tous ... alors nous reprenons la « plume » pour clore l'année 2018 et lancer les nouveautés 2019 qui nous attendent sur les pas de tir!

De nombreux changements sont annoncés par la fédération d'un point de vue sportif et pour la formation.



Voici de ce qui va impacter directement nos pratiques et organisations.

Les **catégories** ont évolué pour les adultes: S1 (21 à 39 ans) - S2 (40 à 59 ans) - S3 (plus de 60 ans).

En extérieur (terrain plat): une seule discipline reconnue le **TIR À L'ARC en EXTERIEUR** qui regroupe la discipline internationale (tableau ci joint) et le TAE 50m.

Les jeunes ne tirent que le TAE international. Une catégorie **DEBUTANT** est créée pour les jeunes: accessible uniquement pour la première année de licence; ils tirent à la distance inférieure à leur catégorie (cadet à 40m, minime à 30m, benjamin à 20m); ils sont tous classés ensemble en **DEBUTANT**.

Nous invitons tous les organisateurs à ouvrir leur épreuve à la catégorie **DEBUTANT** et aux **POUSSINS** (20m Ø 80cm). La catégorie **DEBUTANT** n'intègre pas les **POUSSINS**.

On parle dorénavant de TIR A L'ARC EXTERIEUR (TAE) pour nos épreuves à 70m ou 50m

Les **JUNIORS** ont accès aux TAE 50m (seule catégorie jeunes reconnue). Le TAE 50m se tire sur un blason de 122cm. Il est aussi accessible à toutes les catégories S (1-2-3) classique ou poulies.

Ces modifications réglementaires n'impactent pas la filière par équipe régionale (DRE-DRH à 70m) ni le **CHALLENGE** (50m).

Pour les autres disciplines internationales: à partir de 2020, la coupe de France sera créée. Un archer ne pourra participer qu'à une seule épreuve de niveau nationale. Pour les disciplines françaises, seule la coupe de France (Nature, Beursault) sera proposée.

	Disciplines internationales et Olympique			
	Arc Classique		Arc à Poulies	
Catégorie	Distances	Blasons	Distances	Blasons
Poussins (1)	20 m	80 cm (1-X)		
Benjamins	30 m	80 cm (1-X)		
Minimes	40 m	80 cm (1-X)		
Cadets	60 m	122 cm	50 m	80 cm (5-X)
Juniors	70 m	122 cm	50 m	80 cm (5-X)
Seniors 1 ⁽²⁾	70 m	122 cm	50 m	80 cm (5-X)
Seniors 2	70 m	122 cm	50 m	80 cm (5-X)
Seniors 3	60 m	122 cm	50 m	80 cm (5-X)
Débutant (3)	Benjamins	20 m	80 cm (1-X)	
	Minimes	30 m	80 cm (1-X)	
	Cadets	40 m	80 cm (1-X)	

Pour le TAE: un archer ne peut participer qu'à une seule épreuve de niveau national.

⇒ Un archer doit choisir son arme: CLASSIQUE ou POULIES; il ne peut prétendre à 2 qualifications.

⇒ Un JUNIOR choisit le SCRATCH ou le JEUNE, il ne peut prétendre à 2 qualifications

Une fois inscrit, un archer sera alors sélectionné selon son classement national, soit pour

- le championnat de France SCRATCH s'il est dans les QUOTA

- la coupe de France 70m s'il n'est pas dans les quota championnat de France, mais dans les suivants au classement national (ou 60m pour les S3)

- la coupe de France 50m s'il n'est pas dans les quota coupe de France 70m et qu'il a 3 scores à 50m le situant dans les quota

Attention: si un quota est situé à 80; seuls les 80ers seront qualifiés (+8 archers de zone tampon); le 90ème ne pourra en aucun cas être qualifié même si les archers avant lui ne s'inscrivent pas.

TOURNOIS POUSSIN

De plus en plus de clubs accueillent des poussins! parce qu'ils ont très envie de pratiquer, ils poussent les portes de nos clubs et heureusement, aujourd'hui nous sommes de plus en plus en capacité de les encadrer dans de bonnes conditions.



Une formation continue aborde ce thème, elle est en général bien appréciée. Nous en avons aussi discuté en AG l'année dernière.

La FFTA a mis en place un TOURNOI POUSSIN avec des règles spécifiques adaptées à ce public. Nous encourageons le maximum de clubs à proposer ces rencontres: elles sont simples à organiser, à l'intérieur des structures d'entraînement, sur une durée courte. De plus, elles permettent de créer une bonne motivation chez ces jeunes archers et facilitent leur adhé-

sion à la pratique. Pour plus d'info: <https://www.fft.fr/pratiquer/decouvrir-et-pratiquer/de-10-ans>

Ou nous contacter: s.vessillier@fft.fr . La FFTA propose un règlement et des feuilles de marques adaptés à ces publics.

Il est possible de les accueillir sur les compétitions officielles avec des distances aménagées.

Clubs FORMATEURS

5 clubs ont obtenu (ou maintenu) leur label ETAF cette année (école du tir à l'arc français):

RIOM - ARTONNE - MONISTROL- CLERMONT-FERRAND - LYON8



Au niveau régional: nous reconnaissons aussi les clubs qui forment des jeunes compétiteurs TAE. 8 clubs ont plus de 6 compétiteurs (cela correspond au critère du comité régional en 2018).

ANNONAY

ANNEMASSE

CHAMBERY

CHATEL-GUYON

LA MURE

STE JULIE

VILLEURBANNE

YZEURE



Ces clubs vont pouvoir bénéficier d'accompagnement de la part de Sophie Vessillier, CTS Tir à l'arc et Pierre Mersant, chargé de mission sport au sein du comité.

Notre objectif est de voir le nombre de jeunes compétiteurs dans ces clubs augmenter tout comme leur niveau de performance, mais notre ambition est aussi de voir plus de clubs intégrer ces dispositifs en créant un réseau de partage et d'aide autour d'eux pour un maximum de jeunes. Des stages spécifiques seront proposés: aux débutants, aux compétiteurs; des formations techniques pour les entraîneurs; des temps d'information sur le dispositif fédéral d'accès au haut niveau ... Des aides financières seront enfin proposées pour les jeunes de ces clubs qui participent aux TNJ et aux DRE

PROCHAINES DATES IMPORTANTES

Assemblée générale	Dimanche 3 FEVRIER	ST PAUL EN JAREZ
Championnat régional jeune SALLE	9-10 FEVRIER	ANNEMASSE
Championnat régional adulte SALLE	16-17 FEVRIER	LE PUY
Réunion clubs organisateurs et arbitres des compétitions « équipes »	23 MARS	
Championnat régional NATURE	28 AVRIL	PRAPOUTEL
Championnat régional CAMPAGNE	16 JUIN	RIVES
Championnat régional TAE	29-30 JUIN	ST PRIEST
Championnat régional 3D	7 JUILLET	IZERON
Chpt régional équipe club campagne	8 SEPTEMBRE	BARBY
Chpt régional équipe club 3D	15 SEPTEMBRE	?



À l'AG, au-delà des bilans et des aspects statutaires, nous vous présenterons le nouveau TAE et un club ETAF interviendra pour présenter son projet et son fonctionnement. Nous organiserons une table ronde sur ces 2 sujets.

Les actions dans les Comités Départementaux

Le comité régional a placé le développement de la pratique compétitive chez les jeunes en TAE comme un axe majeur. Nous travaillons avec les 12 comités départementaux autour de ce projet.

Nous avons pu établir ensemble des actions à mener sur le territoire: chacun peut s'engager à son rythme, avec ses moyens dans ce projet; le comité est en renfort dans ce projet pour accompagner ceux qui en ont besoin. Aujourd'hui le CD le plus important regroupe 2030 licenciés, le plus petit 156! Forcément les moyens et les besoins sont d'ordre bien différent. L'emploi de chargé de développement doit remplir une mission d'accompagnement auprès des CD afin que des actions soient proposées aux licenciés sur tout le territoire.

LES ACTIONS PROPOSEES EN 2019 en faveur du TAE jeunes:

ORGANISATION de STAGE DECOUVERTE TAE pour les jeunes ou les débutants

- ⇒ 03
- ⇒ 63 28 AVRIL
- ⇒ 43
- ⇒ 74
- ⇒ 69

TROPHEE DES MIXTES (sélectif pour la finale nationale)

- ⇒ 38 6 janvier et 12 mai
- ⇒ 63 8 mai

**il est encore possible de postuler pour organiser ces trophées dans vos départements*

ORGANISATION de CHALLENGE pour les DEBUTANTS

- ⇒ 42-43 8 MAI: inter CD
- ⇒ 38 (salle—nature3D campagne-TAE) décembre à janvier pour les JEUNES
- ⇒ 07: pour les jeunes

TAE mercredi

- ⇒ 43 13 AVRIL—5 JUIN— 29 JUIN
- ⇒ 42 24 AVRIL—15 MAI

** certains clubs en proposent également (vérifier le calendrier)*

L'équipe des professionnels qui travaillent avec la CTS Sophie VESSILLIER à la mise en œuvre de notre projet s'est étoffée. Deux arrivées en ce début de saison: Laurie LECOINTRE, sportive de haut niveau, jeune diplômée est venue s'installer à Lyon. Elle intervient dans plusieurs clubs de la banlieue lyonnaise et au sein de l'ETR, pour l'entraînement des jeunes ou la formation.

Le comité a embauché le 1er octobre un CHARGE DEVELOPPEMENT SPORT, Pierre MERSANT. Ses missions s'orientent dans le développement de la pratique jeune en TAE. Il intervient auprès:

- Des clubs formateurs
- Des CD
- Avec l'ETR dans les différents stages
- Des stagiaires en formation

Il va aussi travailler à la mise en place de stages été, pour tous afin de permettre à ceux qui le souhaitent de profiter des périodes de vacances pour progresser dans un espace et un cadre sympathique.



LA FORMATION

Voici le nouveau schéma des formations fédérales:

• ASSISTANT ENTRAINEUR

Cette formation non qualifiante permet de découvrir les bases de l'encadrement dès 14 ans

La formation dure 16h

• FORMATION CONTINUE

Une ou deux journées de formation permettent d'acquérir de nouvelles compétences ou de compléter sa formation initiale. Différents thèmes sont proposés, différentes dates et différents lieux. Ceci est organisé en collaboration avec les CD qui proposent des lieux pour l'accueil des stages.

• ENTRAINEUR FEDERAL

1 seul diplôme est proposé pour l'accueil des débutants et leur encadrement en compétition.

La formation dure 48h répartie en 3 temps:

- Début année civile: 4 journées de formation

- Début année sportive: stage en club - accueil des débutants

- Fin année civile: 4 journées de formation

L'examen se déroule en début d'année civile

suivante et compte une épreuve avec 3 temps:

- analyse vidéo

- séance pédagogique

- entretien

En 2019-2020, 3 formations sont organisées.

Les anciens diplômés sont toujours valides: la FFTA proposera ultérieurement des passerelles vers l'entraîneur fédéral via les formations continues

• CQP TECHNICIEN SPORTIF

Le 1er diplôme professionnel qui permet d'encadrer des compétiteurs en étant rémunéré (360h maxi par an) dans les clubs

La formation dure 120h répartie en 4 semaines. Elle est organisée par la FFTA au CREPS de DIJON.

• CQP ANIMATEUR TIR A L'ARC

un diplôme professionnel qui permet d'encadrer dans des structures de tourisme et de loisir en étant rémunéré (500h maxi par an) .

La formation dure 80h, répartie en 2 semaines. Elle est organisée par le comité régional et est accessible à tous :

- licencié (pour les étudiants: c'est un bon job d'été!)

- non licencié (pour les éducateurs sportifs: c'est une belle activité complémentaire!)

Le calendrier des formations est affiché dans tous les bons clubs, publié sur le site du comité et celui de la FFTA. Les inscriptions se réalisent sur l'EXTRANET de la FFTA: rubrique LICENCE



⇒ Retrouvez toutes les infos officielles sur notre site

<http://www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr/>

⇒ Gardez le contact avec ce qui se passe en Auvergne-Rhône-Alpes en suivant notre page Facebook

<https://www.facebook.com/tirarc-auvergnerhonealpes/>